



VIIèmes Assises Européennes de la montagne  
« Les régions européennes de montagnes –  
Un souffle d'innovation »  
Vendredi 17 septembre 2010

Déclaration de Lillehammer

Exploiter au mieux le potentiel d'innovation des montagnes européennes

*L'innovation est l'art de transformer une idée en une réalisation concrète qui répond aux besoins des entreprises et de la population. L'innovation peut être de nature scientifique ou technologique mais aussi de nature incrémentale, organisationnelle ou sociale. Elle doit promouvoir un développement soutenable qu'il soit économique, social ou environnemental.*

*L'innovation n'a pas de caractère territorial, mais les spécificités des territoires de montagnes qui représentent environ 36% du territoire européen et 17% de la population européenne<sup>1</sup> sont des atouts pour mettre en œuvre des innovations utiles à leur développement.*

**1) Préambule: L'innovation est la clé du développement durable des montagnes**

Nous, les représentants des acteurs politiques et socio-économiques des montagnes européennes, réunis à Lillehammer le 17 septembre 2010, dans un moment intense de crise mondiale et de révision des politiques, **appelons à la reconnaissance du potentiel d'innovation qui existe dans les zones de montagne** et du rôle central que l'innovation peut jouer dans leur développement durable.

L'innovation doit être considérée comme:

- 1. un outil pour répondre aux défis structurels de la société européenne** : accroître la compétitivité des entreprises, trouver des solutions efficaces au vieillissement et aux déplacements des populations, répondre à la nécessité d'un développement durable ;
- 2. un outil pour renforcer les régions et accroître leur attractivité;**
- 3. une stratégie** visant à accroître la résilience à la concurrence internationale économique **et inventer un nouveau modèle de croissance et de développement économique.**

Nous considérons que les populations et les entreprises de montagne sont aussi bien placées que d'autres pour développer des solutions innovantes et de nouvelles idées parce qu'elles sont confrontées à des défis particuliers qui nécessitent des solutions spécifiques tels que:

- les changements démographiques,
- le changement climatique,
- la concurrence internationale économique et l'accès aux marchés,
- la fracture numérique croissante.

---

<sup>1</sup> "Europe's ecological backbone : recognising the true value of our mountains", Rapport AEE n°6/2010

**Nous affirmons que ces défis sont un grand stimulus pour la créativité et que favoriser l'innovation est la voie la plus prometteuse pour y répondre, en contribuant à diversifier l'économie ainsi qu'à accroître la compétitivité et l'attractivité dans un souci de durabilité.**

Nous pensons que les innovations développées en montagne peuvent être source d'inspiration et de solutions pour le reste de l'Europe.

## **2) L'innovation est déjà vivace dans les zones de montagne européennes**

Les exemples d'innovation en montagne sont variés et nombreux. Nous en avons exposés et étudiés certains au cours de ces assises. Nous pouvons citer pour l'exemple les offres de financement, les pépinières d'entreprises, les clusters entre les entreprises, les universités, les pouvoirs publics et les financeurs, la coopération avec les villes situées dans les vallées ou dans d'autres régions afin de faciliter la distribution et la vente de produits.

Dans une région, il a par exemple été construit une petite centrale de cogénération alimentée par des copeaux de bois utilisant le système de gazéification du bois combiné à un moteur à combustion externe. L'usine a servi de catalyseur à la création d'une coopération entre différents pays européens.

Dans de nombreuses régions de montagne, la production de produits agro-alimentaires est maintenant étroitement liée aux lieux de production. Les producteurs et les territoires s'allient pour leur communication et leur promotion. On constate que grâce à de grands chefs cuisiniers, des produits locaux ont pu être valorisés, développés et distribués, générant ainsi une économie locale substantielle.

En outre, les producteurs de montagne utilisent de plus en plus les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour s'adresser à un plus grand nombre de consommateurs éloignés, situés dans les grandes villes.

Les exemples d'innovation dans les services publics sont également présents dans les montagnes européennes : s'appuyant sur l'utilisation innovatrice des technologies de l'information et de la communication et sur la création de points multi-services ou de " bus de services", les montagnards européens ont prouvé qu'ils peuvent trouver des solutions intelligentes et efficaces aux contraintes qu'ils rencontrent.

## **3) L'innovation en montagne doit être renforcée**

Le processus d'innovation n'est pas forcément spécifique en montagne. En revanche les conditions nécessaires à l'innovation peuvent être plus difficiles à réunir. Nous avons insisté durant ces assises sur l'importance des hommes et des entrepreneurs. Dans les zones de montagne, ainsi que dans les régions rurales ou périphériques, la densité des entreprises et des habitants est plus faible que dans les villes, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur, comme les universités et les instituts de formation, est plus petit, l'accès aux infrastructures et aux services est plus difficile et les distances entre les entreprises, leurs clients potentiels, les instituts de recherche et les entités qui pourraient financer leurs activités sont souvent importantes. Ces conditions se transforment en défis lorsqu'il s'agit d'organiser des réunions, des coopérations et la circulation des idées entre les acteurs.

## Pour permettre à l'innovation en montagne d'atteindre son plein potentiel, nous appelons :

### L'union européenne :

- à continuer à appuyer **une approche large de l'innovation sous toutes ses formes** et à la promouvoir auprès des Etats membres et de l'ensemble des organisations intervenant dans la facilitation de l'innovation ;
- à tenir compte des **spécificités de la montagne, des zones rurales et faiblement peuplées** lors de la définition des politiques de soutien à l'innovation ;
- à chercher en permanence à **simplifier l'accès aux programmes de soutien** européens et à renforcer tous les dispositifs permettant de fournir un appui sous forme d'ingénierie de projets de sorte que les entreprises de petite taille puissent en bénéficier ;
- à **intégrer dans l'ensemble des politiques européennes ayant un impact fort pour les montagnes les éléments nécessaires au développement d'approches innovantes**, notamment :
  - à travers la politique de cohésion :
    - **encourager la coopération entre les acteurs de montagne** par le biais des réseaux à long terme ou des projets de coopération à court terme ;
    - **soutenir la modernisation des infrastructures** permettant d'améliorer l'accessibilité et la qualité de vie en montagne ;
  - dans le cadre de la politique agricole et de développement rural commune:
    - **renforcer les efforts de recherche et développement** sur l'efficacité des systèmes de pâturages extensifs et l'efficacité des races traditionnelles ;
    - **renforcer le soutien aux nouvelles formes d'organisation de filière** ( en particulier aux filières territorialisées, démarches multi-acteurs de valorisation des productions locales) **et aux nouvelles formes de promotion et de distribution des produits** qui permettent d'améliorer la valeur ajoutée revenant aux acteurs de la montagne ;
    - **accompagner le développement, la diffusion et la mise en œuvre de l'innovation** à travers des dispositifs d'expérimentation, de formation et de conseils adaptés ;
  - un **soutien stable et à long terme aux réseaux** d'acteurs qui relient les habitants des montagnes et facilitent les interactions humaines et professionnelles ;
- à **mesurer le potentiel d'innovation dans les zones de montagne** au moyen d'une série d'indicateurs sur les conditions et la réussite du processus d'innovation adapté à ces zones et à une échelle appropriée.

### Les autorités nationales et régionales à travailler à **réunir les conditions nécessaires au développement de l'innovation en montagne** et en particulier:

- Education et formation: **faciliter l'installation des branches universitaires spécifiques et des instituts de formation spécialisés** en zones de montagne, avec une autonomie suffisante dans la définition des programmes et des capacités à développer des partenariats avec les entreprises et la population locale.
- TIC: **fournir aux acteurs de la montagne un accès garanti, partout et en même temps, à de très haut débits** nécessaires à l'interaction entre les personnes, les entreprises, les réseaux d'acteurs, avec la communauté mondiale. En ce sens, il est nécessaire d'inscrire l'accès aux TIC dans les services d'intérêt général.
- Services à la population: **continuer à investir dans la fourniture et l'amélioration des services au public** dans les zones de montagne pour permettre à ces régions de maintenir leur qualité de vie

et de continuer à attirer les jeunes professionnels et entrepreneurs intéressés à s'installer dans les zones de montagne.

- Transport: **améliorer sans relâche la capacité, la qualité et la densité des réseaux de transport** dans les zones de montagne afin que les déplacements et la mise en réseau soient facilitées, tant entre les montagnards entre eux, qu'entre les montagnards et leurs homologues des plaines et des vallées.
- Energie: **appuyer les initiatives visant à accroître l'efficacité énergétique** ainsi que la **production et les capacités de transport d'énergie de ces régions**, favorisant ainsi le développement de solutions spécifiques adaptées aux besoins des zones de montagne mais aussi transférables à d'autres régions.
- Entreprenariat : **Soutenir les entrepreneurs de montagne** dans leurs efforts pour créer une masse critique de «fournisseurs» et de «clients», pour leur permettre de mieux articuler l'offre et la demande et pour répondre aux besoins en termes de production et de commercialisation.
- Marchés publics : **Privilégier les produits et services innovants dans le cadre des marchés publics.**

Les **institutions de recherche et d'éducation** à :

- **s'engager davantage** sur le sujet de l'innovation dans les zones de montagne ;
- **entretenir un dialogue continu avec les acteurs de montagne** relativement à leurs besoins et leurs idées ;
- **conduire des travaux de recherche** orientés vers la satisfaction des besoins des acteurs de montagne ;
- **à mettre en place des partenariats avec les acteurs de montagne** pour assurer un transfert effectif de savoir-faire et de technologies ;
- chercher à développer les connaissances et l'intelligence collective dans les zones de montagne.

Les **acteurs de montagne** dans leur ensemble à :

- **développer et encourager l'esprit d'entreprise** ;
- **saisir les opportunités offertes par les systèmes de soutien financier** mis à disposition pour développer l'innovation ; profiter des opportunités de mobilité européenne offertes aux étudiants et aux entrepreneurs ;
- tirer parti des opportunités offertes par les différents réseaux et notamment les réseaux sociaux et d'entrepreneurs ainsi qu'Euromontana pour échanger leurs expériences et s'engager dans un processus d'apprentissage mutuel.

**Pour sa part et pour faciliter l'esprit d'innovation des acteurs de la montagne Euromontana s'engage à mettre en œuvre un plan d'action contribuant entre autres :**

- à mettre en place avec d'autres partenaires un **centre de ressources** afin d'assurer la **diffusion des meilleures pratiques d'innovation** ;
- à favoriser tous les projets de coopération internationale afin d'essaimer les innovations les plus pertinentes ;
- à faciliter l'accès des acteurs de la montagne aux procédures et financements de tous programmes susceptibles de promouvoir le développement de l'innovation en montagne.